ARRITTI

nu 2801 da u 29 di ghjugnu à u 5 di lugliu 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Russie

Le coup d'éclat de Wagner

p. 6

Ne pas céder aux sirènes de Mùrtuli !

Quelques principes doivent être rappelés avec clarté : utiliser la couverture de l'agriculture pour habiller une opération touristique d'envergure n'est pas servir l'agriculture ; contourner et détourner les lois visant à la protection du littoral ne contribue pas à valoriser le potentiel touristique de la Corse, bien au contraire ; privatiser le littoral à des fins commerciales, qui plus est en violation de la loi, n'est pas respecter les droits du peuple corse. Et cela quoi que puissent en dire et en écrire ceux qui ont cédé aux sirènes du Domaine de Mùrtuli ! À lire en p3.

SAEML Corse Bois Énergie

Comprendre tout l'intérêt du bois énergie pour la Corse

p. 4-5

Scola in Festa v'invita u 1u di lugliu in i Fulelli !

p. 10

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

L'àcula è u corbu

Un corbu si strapillava un pezzu di salciccia, trovu rumichendu à *a romance*[1] di Caldaniccia....
Pesa u capu è vede un'àcula chì si lampa annant'à un muntunellu, suppisèndulu in le grinfie è scappà in Capitellu.
– Ùn ci hè male, disse lu corbu... quì ci hè a stumachiccia.... un muntone hè altru cà a me salciccia. Sì l'àcula pò pisà un animalu tamantu, ùn ci hè nisuna raghjone chè ùn ne fia altrettantu.

Spàrie[2] l'ale, si face un *vol plané*, avanti di lampassi adossu, cuntava i muntoni scigliendu u più grossu. Era quellu, u tintinnaghju di u tagliolu... Si ne pascìa solu solu.

U corbu si versia, si lampa in *piqué* annant'à u muntune, pone e grinfie in quellu pilone. Quì cumminciò u sinemà. U corbu sbattulava, u muntone fughjendu si scuzzulava, l'acellu fecìa *l'hélicoptère* chì u vulìa sullivà, l'altru erpiava par fallu lintà. E pècure è i muntoni a ti pensi, scappàvanu in tutti i sensi.
U chjosu di u nostru paisanu era divintatu un *rodeò* amiricanu...
U corbu furzava a pantumina, ma quellu pesu era altru cà u casgiu di Zìa Carulina.

Quand'u pastore hè corsu è l'hà inguantatu, ùn hà pussutu lintà chì era ingarmigliatu.
Hè statu incabbiatu, u disgraziatu. Fiatu.

Muralità

Sì u to vicinu si pò pagà una Mercedes, ch'ella sìa detta,
Chì tù ti sai cuntintà d'una bissicletta. ■

1. Romance : vene à dì ruminzulaghju, francese strappatu da u corsu rumènzula (lozzu, mullizzu). • 2. Sparie : spargh je.

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Firmà arritti !

57 anni fà una manata di militenti si mettìanu in capu di fà un ghjurnale per purtà a parulla di u pòpulu corsu. Arritti hè natu cusì. In grazia à Màssimu Simeoni cunvintu ch'ellu ci vulìa à fà sente à nostra voce di pettu à un sistema cumplettamente chjosu, buciardu, chì ci affucava è ci spluttava. Ùn era sèmplice tandu. I Corsi ùn èranu cuscenti d'esse sprezzati è cridìanu à a Repùblica. Avìanu datu u so sangue pè e duie guerre mundiale, pò pè a pulìtica culuniale. Puru certi, viaghjendu, avìanu vistu quantu u nostru paese era abbandunatu. Ma ci dicìa Parigi chì a terra corsa ùn pudìa dà nunda, ch'ellu era pòvera è ancu assai ch'ellu ci era a Repùblica per impiecà i figlioli ind'è l'amministrazioni. Militari, pulizzeri, stitutori, duganeri... cusì si spatriàvanu i giòvani corsi fughjendu una Corsica pòvera è sottusvilupata...
Ma pocu à pocu s'hè svegliata a cuscenza. Nascìanu muvimenti di cuntestazione, pè u caminu di ferru, pè u ponte « pruvisoriu » di Casamozza, per l'agricultura, pè i paesi senza elettricità, nè acqua currente... Spessu partuti à fà studii universitarii, certi a vidìanu bè ch'in Francia, ci èranu Università, strade è stradoni, treni, imprese è cità ricche... *« Assai Corsi chì vultàvanu di e culunìe, èranu surpresi di vede ch'omu cuntinuava ind'è l'imperu persu à fà strade, uspidali è scole, allora chè in Corsica ùn si fecìa nunda »* conta Màssimu Simeoni*. È cusì, sta manata di militenti aduniti à u senu di u CEDIC, publichèghjanu un librettu per difende *« l'etnìa corsa »*... Èramu in principiu di l'annate 60. *« Tutta a prublemàtica d'oghje, era già cuntata ind'è ssu librettu, avìamu capitu tuttu ! »* dice torna u funditore d'Arritti. Capìscenu ch'ellu ci vulìa testimugnà : *« ùn èramu micca presi in contu da a stampa, ci vulìa à fassi sente »*. È cusì, cù a forza è u sumerinu militente, u primu nùmaru d'Arritti esce l'8 di dicembre di u 1966, u ghjornu di a Festa di a Nazione ! U fogliu (à l'èpica ùn avìa chè una doppia pàgina) difende u sviluppu di a Corsica ind'è un ìsula viutata di i so abitanti custretti à parte per studià, travaglià, inventassi un avvene... Arritti spiecà perchè nunda ùn era fattu pè i Corsi, brama u sviluppu ecunòmicu cù e ricchezze di a nostra terra, difende l'identità, a lingua, a cultura, scumbatte à fà capisce ch'elle sò lingua è cultura d'un pòpulu vechju di parechji millenarii ch'hà drittu à spannassi è à fassi una piazza ind'è l'Auropa chì si custruisce.
A lotta hè stata dura, parechji ci anu lasciatu a vita o a libertà, mondu anu passatu a so vita sana à milità per strappà l'avvanzate... *Tamanta strada !* Arritti hè statu a so voce. Un mughju chì s'hè trasfurmatu dopu in arnese per tutte e rivendicazioni. Hà infurmatu, dinunziatu, prupostu. Hà custruitu, o partecipatu à custruì, iniziative cum'è Femu Quì, natu à a Ghjurnata d'Arritti di u 1990, o cum'è Scola Corsa trè anni fà. S'hè impegnatu per l'ecunumìa, a fiscalità, a cultura, l'ambiente, hà spiecatu l'autunumìa, ludendu i so benfati in u mondu sanu è spessu per l'ìsule di u Mediterràniu. Da fà capisce ch'ellu ci vole di più putere è cumpetenze per strutturà un sviluppu durèvule è permette à a nostra identità di sopravive di pettu à tutte l'agressioni ch'ella campa. È oghje sempre, cum'è eri, ci vole à firmà arritti è cuntinuà a lotta. Sustenite u più anzianu settimanale à u serviziu di u pòpulu corsu, abbunàtevi ! ■
Fabiana Giovannini.

*** State à sente à l'interviste di Màssimu Simeoni nant'à Youtube : https://bit.ly/MaxSimeoni**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Ne pas céder aux sirènes de Mùrtuli !

Au fil des années, les rebondissements judiciaires et médiatiques autour du Domaine touristique de Mùrtuli à Sartène décrivent la réalité de la Corse. Ces rebondissements couvrent plusieurs champs, économique, social, judiciaire et même celui des faits divers. Bref la société corse en raccourci, et une sorte de « débat de société » ancré dans le concret d'un cas d'espèce bien typé.

L'opposition à la base se fait entre le droit, protecteur du littoral, défendu avec opiniâtreté par U Levante, et le fait accompli, auto-justifié par une réussite économique avérée sur fond de valorisation touristique de ce site naturel exceptionnel de plus de 2.000 hectares, sur le littoral au sud de Sartè.

Fort de ses antécédents familiaux bien implantés dans le secteur touristique, le principal propriétaire et promoteur du site, Paul Canarelli, a fait le choix économique du « superluxe » d'un accueil hôtelier élitiste. Ses clients sont célèbres, ex-Président de la République, stars mondiales du showbiz, magnats de l'économie, et autres fortunes attirées par l'originalité de son produit fait de privatisation du littoral et d'immersion dans un espace réservé luxueux et rare. Aux dires de ses laudateurs, Mùrtuli, c'est la Corse idéale !

Mais cette aventure économique ne pouvait qu'être en contradiction avec la loi Littoral, et aussi avec plusieurs autres principes chers aux yeux de la grande majorité des Corses tels que le libre accès au littoral et à ses plages, par terre (sentier douanier) comme par mer. Autre entorse assumée, et condamnée par les tribunaux, l'accaparement, y compris par la force, de la totalité du site par éviction des autres propriétaires, fussent-ils eux aussi millionnaires. Mais l'intimidation largement pratiquée avec l'aide d'amis sulfureux n'a pas suffi à désarmer tous les opposants, au premier rang desquels la valeureuse association U Levante.

Au-delà de la restauration de quelques bâtisses anciennes devenues des logements très confortables, le moyen principal trouvé pour réaliser plusieurs infrastructures luxueuses a été d'utiliser la très grande surface du Domaine pour doubler l'activité touristique par une activité agricole qui a permis d'obtenir des droits à construire ensuite systématiquement détournés. Ainsi la prairie est devenue golf, le bâtiment agricole est devenu club-house ou restaurant, la piscine a été remplie de bottes de foin l'hiver pour échapper aux photos aériennes, tandis que la justification était toute trouvée pour la présence continue sur le site de toutes sortes d'engins nécessaires à ces travaux incessants. U Levante a exercé sa vigilance avec le soutien des nouveaux services internet tels que Google Earth, alors que les services de l'État et la commune de Sartè, manifestement sous influence, ont volontiers fermé les yeux.

Le feuilleton judiciaire s'est étalé sur plusieurs années et plusieurs procès, au fur et à mesure des infractions constatées. Si certaines ont pu bénéficier de délais de prescription, sur lesquels les services de l'État auraient bien des comptes à rendre, beaucoup ont été si flagrantes et si caractérisées que les condamnations ont suivi, et que l'on arrive désormais au bout des procédures d'appel et de cassation. Devant les tribunaux, la cause semble entendue désormais.

Aussi les tenants du Domaine de Mùrtoli tentent-ils de rebondir sur le terrain médiatique, et une manifestation de soutien a eu lieu regroupant 200 personnes à Figari. Le principal des manifestants était constitué des obligés du Domaine qui bénéficient des retombées de sa réussite économique. S'y agrègent quelques cautions médiatiques qui trempent leur plume pour vanter la « réussite » de ce modèle touristique qui n'a pu se déployer qu'au détriment de la loi, ainsi que quelques élus politiques et socio-professionnels. Et dans la foulée de ces obligés, on trouvera aussi des gens sincères et abusés.

Aussi quelques principes doivent être rappelés avec clarté : utiliser la couverture de l'agriculture pour habiller une opération touristique d'envergure n'est pas servir l'agriculture ; contourner et détourner les lois visant à la protection du littoral ne contribue pas à valoriser le potentiel touristique de la Corse, bien au contraire ; privatiser le littoral à des fins commerciales, qui plus est en violation de la loi, n'est pas respecter les droits du peuple corse. Et cela quoi que puissent en dire et en écrire ceux qui ont cédé aux sirènes du Domaine de Mùrtuli ! ■

SAEML Corse Bois Énergie

Comprendre tout l'intérêt du bois énergie pour la Corse

« **L'histoire de Corse Bois Énergie** naît à la fin des années 80 du pari fou de quelques personnes visionnaires » témoigne Nadine Nivaggioni, la présidente de la SAELM Corse Bois Énergie. Des visionnaires qui ont cru en la capacité de la forêt de développer toute une industrie. Depuis, Corse Bois Énergie a fait son chemin. C'est aujourd'hui une Société anonyme d'économie mixte locale, avec deux principaux actionnaires, la Collectivité de Corse, et le groupe Ferrandi qui, en entrant au capital de CBE, a souhaité diversifier son activité, ce qui a permis de franchir un pas supplémentaire dans l'organisation de Corse Bois Énergie.
Aujourd'hui, l'entreprise a besoin de faire un nouveau bond en avant. Compte tenu de la faiblesse de l'exploitation en forêt, la SAELM se voit contrainte de développer davantage cette activité pour faire face à la demande en plaquettes. Elle vient d'éditer un livret pour faire comprendre tout l'intérêt du Bois Énergie pour la Corse. Joseph Alfonsi, directeur général de Corse Bois Energie répond aux questions d'Arritti.

Quel est le cœur de métier de Corse Bois Énergie ?

Joseph Alfonsi - Notre mission première est d'approvisionner les chaudières biomasse, essentiellement sous maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse, c'est-à-dire lycées, collèges, hôpitaux, EPHAD, avec la production de plaquette forestière à partir de notre site d'Aghjone... On sent bien que les acteurs politiques, maires, communautés de communes, réfléchissent aujourd'hui à basculer l'approvisionnement de leur vieille chaudière vers une alimentation en biomasse. Nous les accompagnons dans la réflexion, notamment avec l'AUE, pour aller vers une énergie plus propre que le fioul ou le gaz. De même, vous avez des acteurs économiques privés, toutes sortes d'entreprises, qui vont passer à la biomasse. Dans le même temps, on poursuit le raccordement des bâtiments au Réseau de chaleur cortenais, qui est la finalité de notre métier, puisqu'on délivre de l'énergie calorifique. Des aides et dispositifs sont aujourd'hui en place permettant de soutenir les porteurs de projets. Avec l'expérience acquise, Corse Bois Énergie a vocation à se positionner sur d'autres sites qui essaient de mettre en place des réseaux de chaleur. La situation n'a jamais été aussi bonne pour la filière bois énergie en Corse. Mais en amont de tout ça, il nous est de plus en plus nécessaire de faire aussi de l'exploitation forestière.

C'est-à-dire ?

Historiquement, on était approvisionné par des exploitants forestiers pour 75 % et on avait 25 % d'approvisionnement par nos propres moyens. Aujourd'hui on a une désaffection quasi-totale des exploitants et on est obligé de monter en forêt. Ça va l'être de plus en plus si nous voulons développer les projets biomasse que nous ambitionnons.

Pourquoi cette désaffection ?

Il y a plusieurs raisons, la première c'est je pense une population qui a vieilli et qui n'a pas de relève. La forêt, c'est difficile, la vie sociale y est compliquée avec la désertification de l'intérieur. Pour que ce soit rentable, il faut vraiment travailler beaucoup, avec de la méthode, de l'organisation, du financement. Des aides existent mais les jeunes hésitent à se lancer. Tout ceci fait que c'est un métier qui disparaît progressivement. De notre côté, on n'a pas le choix. On a besoin de 10.000 tonnes de bois énergie par an. L'an dernier, on s'est approvisionné à 50 % par nos propres moyens. Ce qui nous conduit à raisonner désormais en trois métiers.

Qu'est-ce que cela implique ?

On est en forêt, il faut un débardeur, un tracteur forestier, un grumier, ça complique les coûts. Pour la petite histoire, un broyeur c'est 500.000 €, un grumier 350.000 €. Ce métier est très gourmand en capital : l'entretien, l'amortissement, etc., il nous faut redimensionner nos moyens. Cela veut dire que nos actionnaires vont être amenés à faire des choix. Ou on considère qu'il y a un avenir à la filière bois énergie, et on entre dans le cadre d'une politique affichée, en accompagnant cette société, qui est la leur. Ou bien on estime que c'est beaucoup trop coûteux et il faut réfléchir à un autre modèle.
Notre actionnariat aujourd'hui est mixte, il faut peut-être l'ouvrir davantage. Regroupement d'acteurs locaux, grand groupe, banques... on réfléchit à différentes pistes.

Pratiquement comment se déroule votre quotidien sur le terrain ?

Sur Aghjone, on va chercher le bois en forêt par nos propres moyens ou via les exploitants. On le stocke pour le séchage, puis on attaque le broyage. Ensuite on crible, on expurge la matière de toutes les poussières impropres à la combustion et on stocke la plaquette forestière avant qu'elle ne soit livrée vers les différents sites. C'est une véritable activité industrielle de transformation.
Sur Corti, on a une chaufferie constituée

Corse Bois Énergie *en quelques chiffres*

. 2M€ de chiffre d'affaires
. 8 emplois : 2 sur Corti, le reste sur Aghjone (2 en forêt et le reste des agents et des chauffeurs livrant sur toute la Corse)
. 10.000 MGW produits sur Corti en 2022
. 10.000 tonnes de plaquettes forestières dont 50 % pour alimenter Corti
. 11.500 tonnes de bois énergie, 50 % extraits par Corse Bois Énergie ■

Le hangar à Aghjone.

La chaudière à Corti.

« Le savoir-faire de nos équipes, très impliquées depuis 30 ans dans l'extraction forestière, la production et la distribution de plaquettes ainsi que dans la gestion d'un réseau chaleur, nous positionne en acteur-clé de la structuration du secteur de l'énergie biomasse. »
Nadine Nivaggioni

de deux chaudières biomasse, et une fioul de secours. On est un des seuls réseaux en France à tourner à 100 % à la biomasse. Et à travers un réseau de canalisation de 3,5 km, 7 km aller-retour, on alimente un ensemble d'une trentaine d'établissements, essentiellement publics mais pas seulement puisque 42 % de notre production est destinée à des logements collectifs. On ne chauffe pas que des bâtiments administratifs, on distribue de l'eau chaude sanitaire, du chauffage et du froid l'été à des foyers cortenais ! On chauffe aussi l'université et un certain nombre d'autres bâtiments importants comme l'hôpital, etc.

D'où la volonté de communiquer sur l'intérêt du bois énergie ?

Effectivement, tout le monde connaît Corse Bois Énergie mais en dehors de la chaufferie, concrètement, très peu de gens savent que l'on alimente des locaux en ville, et parmi les gens chauffés par le réseau de chaleur urbain très peu savent que c'est un réseau biomasse, c'est-à-dire complètement vertueux au plan environnemental. On a donc souhaité communiquer sur les bienfaits de notre activité pour l'ensemble de la Corse.

La biomasse est une énergie propre ?

Oui, par le principe de la neutralité carbone. Lorsque vous brûlez, vous rejetez du CO_2, on a des filtres très importants bien sûr, mais ce que l'on rejette d'un côté, la forêt l'absorbe de l'autre côté dans sa croissance. Bien sûr ça n'est pas instantané, mais sur un cycle de vie d'une forêt, la biomasse entre dans le champ des énergies renouvelables grâce à ce principe de neutralité carbone. Ce qui n'est pas le cas des énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz qui ne sont pas renouvelables et très néfastes pour l'environnement. Le réseau de chaleur urbain de Corti a un taux d'énergie renouvelable de 99 % contre 60,5 % pour la moyenne des réseaux de chaleur en France qui ont un apport de fioul. La quantité totale de CO_2 évitée en 2021 par notre réseau s'élève à près de 3611 tonnes, soit l'équivalent de 2362 vols aller-retour Paris-NewYork ou 8826 trajets Paris-Marseille en SUV diesel !

Mais il y a forcément une limite, quelle est la production idéale en bois énergie ?

Selon les estimations, il y aurait en bois énergie, sans compromettre la capacité de régénérescence de la forêt, entre 50.000 et 70.000 mètres cubes de bois prélevable par an. Ce gisement n'est pas forcément totalement exploitable compte tenu des difficultés de l'extraction en forêt, dans des zones parfois inaccessibles, parce qu'il faut raisonner en coût avec l'exploitation en relief, l'ouverture de pistes etc. Corse Bois énergie consomme 10.000 tonnes par an. Mais il y a des projets un peu partout avec les subventions délivrées aujourd'hui, il faut donc veiller à gérer des équilibres car on peut vite monter à 40.000 ou 45.000 tonnes par an, ce qui me semble le maximum de ce que la Corse peut supporter. L'objectif est aussi d'entretenir notre patrimoine forestier et de préserver la forêt des incendies et des maladies.

En termes d'emplois, que représente la filière ?

Une consommation de 500 à 1500 tonnes par an de biocombustible implique la création d'un emploi direct. Pour produire la même quantité d'énergie, il faut 3,7 emplois dans la filière bois énergie contre un seul pour le gaz et 1,2 pour le pétrole. À partir d'une ressource locale qui permet d'entretenir un patrimoine naturel, le bois énergie entre parfaitement dans l'objectif d'autonomie énergétique pour la Corse, non dépendante de l'offre mondiale dans le contexte de crise énergétique que l'on sait. C'est pour cela qu'il faut soutenir la filière, et particulièrement l'outil Corse Bois Énergie qui bénéficie d'une longue expérience et qui a démontré ses capacités. Cependant nous travaillons à flux tendu, il faudrait qu'on ait plus de personnel. Il va falloir répondre à toutes ces demandes.

Et concernant le coût de cette énergie ?

La plaquette forestière est l'un des combustibles les moins chers. Et au-delà de la plaquette, quand on délivre l'énergie, ça reste un coût très avantageux. Par exemple si les 80 logements sociaux de Corti, depuis 2015, avaient été chauffés au gaz, ça aurait coûté 28 % de plus aux locataires, et 40 % de plus s'ils s'étaient chauffés à l'électricité. Le jeu en vaut la chandelle, c'est pourquoi on a souhaité communiquer, pour que les gens comprennent bien tous les avantages du bois énergie.

Environnement, coût, emplois, il y a un vrai intérêt à exploiter le bois énergie, est-ce que la Collectivité de Corse vous suit ?

Actuellement, on a une vraie prise de conscience sur la capacité de produire de l'énergie à partir d'une ressource naturelle qui est le bois. Le président de l'Exécutif semble convaincu qu'il faut donner les moyens à cette structure de se développer, mais il faut aller plus vite. Corse Bois Énergie est une structure qui a fait le maximum qu'elle pouvait faire jusqu'ici. On a fait des propositions de restructuration pour que la société puisse s'engager vers ces nouveaux défis. Il faut que les actionnaires suivent. Le but est de structurer la filière et de la faire contribuer à l'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2050. L'entreprise colle parfaitement aux objectifs définis par la majorité territoriale. Elle a plusieurs perspectives de développement. D'où le besoin de redimensionner la société, d'investir sur de nouveaux engins, et d'aller chercher la ressource en forêt. Il faut vraiment le faire et vite. ■

Internaziunale

Russie

Le coup d'éclat de Wagner

Dans le contexte mystérieux des arcanes du pouvoir en Russie, la folle équipée de la milice Wagner forte de 25.000 mercenaires ne soulève que des points d'interrogation, et bien des réponses hasardeuses. Mais, à l'évidence, cet épisode inattendu ne peut rester sans lendemain.

Que sait-on de façon certaine ? Primo que la milice Wagner est composée de mercenaires qu'il faut payer et armer chaque mois. Quand elle intervient en Afrique, le deal est clairement passé avec le pouvoir en place dans le pays où elle intervient, le plus souvent en se payant sur des concessions minières dont elle prend le contrôle en échange de ses prestations sécuritaires. La relation avec Moscou se résume alors à une convergence d'intérêts politiques, et l'apport de moyens logistiques tels que des armements ou une couverture diplomatique.

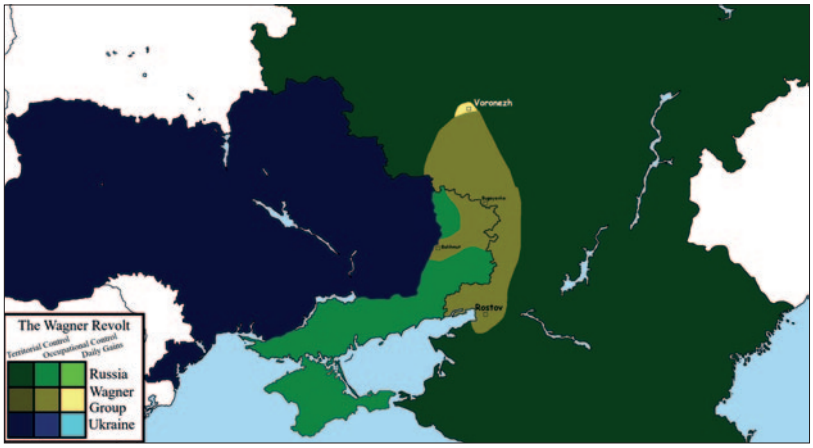

Carte de la révolte de Wagner au 24 juin 2023.

Evgueni Prigojine.

Quand elle intervient sur le terrain ukrainien en appui direct à l'armée russe, c'est très différent. Le Kremlin est alors obligé de pourvoir aussi à la paye des mercenaires. Visiblement, c'est là que le bât blesse puisque l'éruption putschiste d'Evgueni Prigojine est survenue alors que le ministère russe des armées avait décrété que, à compter du premier juillet, les miliciens Wagner du front ukrainien seraient désormais enrôlés dans l'armée russe. C'est-à-dire payés par elle directement, et non via l'état-major de Wagner ainsi mis hors-jeu. L'effet déclencheur de cette décision apparaît certaine.

Deuxio, les gradés russes se méfiaient depuis des mois. Les polémiques récurrentes déclenchées sur le manque d'approvisionnement en munitions, alors que Wagner guerroyait pour prendre le contrôle de Bakhmout, s'expliquent sans doute par la crainte de l'état-major russe de surarmer ces bataillons réputés incontrôlables. Les événements du 24 juin leur ont donné raison, mais manifestement le stratagème médiatique de Prigojine avait été suivi d'effet. Durant cette journée folle, ses miliciens ont abattu trois hélicoptères et un avion de chasse, ce que l'armée ukrainienne n'a pas réussi à faire depuis qu'a été lancée sa contre-offensive !

Tertio, en quelques instants, Wagner a pris le contrôle du quartier général des forces armées à Rostov, là où l'état-major coordonne l'intervention de l'armée russe en Ukraine. Qu'il ait pu le faire avec une telle facilité est déconcertant, et à vrai dire inexplicable, tout comme la chevauchée rocambolesque de ses troupes en direction de Moscou à mille kilomètres de là. Aucune unité militaire ne l'a bloqué en chemin, et les interventions aériennes ont été lourdement combattues par l'équipement militaire dont dispose Wagner.

Les questions qui sont en suspens

Les déclarations de Vladimir Poutine le matin de la mutinerie étaient très claires : il fallait terrasser ceux qui trahissaient la Russie. Puis, en une demie journée, les choses ont été renversées, au point d'arriver à un armistice improvisé sous l'égide du dictateur bielorusse Loukatchenko. Que cache cette volte-face ? Une faiblesse du pouvoir incapable d'endiguer cette fronde armée ? Un calcul politique ? Que valent les accords passés ? Prigojine fera-t-il l'objet de représailles meurtrières ? C'est très probable, à moins qu'il ne réussisse à rebondir à nouveau à la faveur des évolutions de la stratégie militaire de la Russie.

Vu d'Ukraine et de ses alliés, l'épisode est comme du pain bénit. Alors que l'armée russe apparaissait capable d'une forte résistance aux assauts de l'armée ukrainienne, la débandade de son état-major en Russie ne peut que peser sur le moral des troupes. La chaîne de commandement ne peut sortir indemne d'une telle carnavalade.

Mais regagner des territoires est plus difficile que de les défendre, surtout sur un front consolidé de multiples fortifications destinées à empêcher la progression des chars, fussent-ils occidentaux et de dernière génération. Kiyv n'a certainement pas la partie facile. Le sera-t-elle un peu plus désormais ? On le saura dans les semaines à venir.

Enfin, comment se terminera cette guerre d'Ukraine ? L'épisode du coup d'éclat/coup d'État de Wagner nous apprend que, en temps de guerre, tout peut arriver, même le plus improbable ! ■

F.A.

Actualités en Europe et dans le monde

✔ Kurdistan

Avec la réélection d'Erdogan, la pression augmente sur le PKK, interdit en Turquie et dont de nombreux militants sont réfugiés dans le Kurdistan irakien, ainsi que sur ses alliés du Rojava, le Kurdistan syrien, contrôlé par une coalition dont les kurdes ont le leadership.
L'armée turque mène déjà des actions militaires incessantes, occupant une partie du Rojava, et ayant établi des camps en territoire irakien avec la tolérance jusque-là des forces armées kurdes d'Irak qui, dans la zone frontalière avec la Turquie, sont contrôlées par le Parti Démocratique du Kurdistan de la famille Barzani.
À la fin de la campagne électorale, le PDK a même fait allégeance en appelant à voter Erdogan et il a annoncé que ses propres troupes prendraient le contrôle des secteurs où le PKK est installé. En fait, le Kurdistan irakien dépend de la Turquie pour ses exportations. Une période de futures tensions semble inévitable. ■

✔ Catalogne

La mairie de Barcelone a finalement échappé à Xavier Trias, le candidat indépendantiste de Junts, arrivé en tête du scrutin le 25 mai dernier (11 élus) et appuyé par ERC (5 élus). Il a fallu une alliance inédite et contre-nature, allant de la gauche radicale de la maire sortante Ada Colau jusqu'au Partido Popular, leur ennemi héréditaire, pour porter au pouvoir un maire socialiste pourtant minoritaire au premier tour.
L'Union sacrée des forces espagnolistes a été formée pour barrer la route aux indépendantistes lors des élections dans la capitale catalane, deuxième ville d'Espagne et parmi le top six des villes européennes les plus peuplées. Déjà, en 2019, avec l'implication de Manuel Valls, la mairie avait été conservée par Ada Colau avec le soutien de plusieurs élus de la droite anti-indépendantiste, dont Manuel Valls.
Désormais la Catalogne prépare les élections législatives que le Premier ministre Pedro Sanchez a convoqué de façon anticipée pour le 23 juillet 2023 suite à la défaite électorale subie par la gauche aux élections régionales et municipales en Espagne.
Pour le mouvement catalan, qui a 17 sièges à Madrid (13 ERC et 4 Junts), sur 350 députés au total, le scrutin s'annonce difficile, surtout pour ERC qui a perdu beaucoup de voix aux dernières municipales, alors que l'élection de 2019 lui avait été très favorable. Leur sort est entre les mains des abstentionnistes dont le nombre a grimpé en flèche lors des élections municipales. ■

Pour que vivent nos langues

Épreuves de sciences du brevet

Avancée pour Seaska et Diwan

Les élèves de 3e scolarisés dans les collèges des filières immersives de Seaska et de Diwan pourront passer l'épreuve de sciences du Brevet en basque et en breton, mais l'interdiction de rédiger en langues régionales reste maintenue pour tous les autres élèves a annoncé le Collectif Pour Que Vivent nos Langues qui regroupe toutes les organisations syndicales, associatives ou politiques qui défendent les langues régionales en France. Voici la suite de son communiqué.

Le collectif « Pour Que Vivent Nos Langues » tient à féliciter les élèves et la communauté éducative de Diwan qui viennent d'obtenir par dérogation la possibilité de passer l'épreuve de sciences du Diplôme national du brevet en langue bretonne, rejoignant ainsi les élèves de Seaska ayant obtenu cette même dérogation pour la langue basque en mars.
Malheureusement, que ce soit pour les élèves scolarisés dans d'autres filières (enseignement bilingue public ou enseignement catholique) ou dans d'autres langues régionales, l'interdiction demeure. Pour ces élèves, seules les épreuves d'Histoire-Géographie ou Mathématiques peuvent être rédigées dans la langue dans laquelle ils ont travaillé toute l'année.
Pouvoir passer les épreuves dans la langue dans laquelle les disciplines sont enseignées est un droit fondamental qui n'est pas respecté par le ministère de l'Education Nationale. Accorder cette autorisation à certains et pas à d'autres va également à l'encontre des principes d'égalité.
Concernant le Baccalauréat, malgré l'insertion de la phrase « Les élèves ayant suivi ce cursus bilingue peuvent présenter au baccalauréat des épreuves en langue régionale » dans la circulaire Cadre applicable et promotion de leur enseignement du 14-12-2021*, aucune épreuve terminale n'a pu être passée en langue régionale sur la session 2023.
Le collectif « Pour Que Vivent Nos Langues » demande au ministre de l'Education Nationale de lever l'interdiction de passer les épreuves de sciences du DNB en langue régionale pour tous les élèves, et de lister au plus tôt les épreuves du baccalauréat qui pourront être passées en langue régionale lors de la session 2024. »

* Cadre applicable et promotion de leur enseignement du 14-12-2021 : https://bit.ly/3r8v8U6

L'été s'installe. Les professionnels du tourisme aimeraient faire le plein de leurs terrasses-brasseries et autres buvettes, des chambres avec vue sur le bleu de la mer, pour le bleu du ciel il suffit de lever les yeux et c'est gratuit !

Les deux priorités pour le sauvetage de notre peuple

par Max Simeoni

Panique si un évènement imprévisible freine le déversement des flots de cette marée de visiteurs sur « l'île montagne » vouée au tout-tourisme par les instances dirigeantes. N'est-ce pas le moteur du développement économique qui va sortir la Corse de sa misère ?!
La vocation touristique de la Corse est incontestable, tout comme sa beauté (Kalliste, ainsi l'appelaient les anciens grecques) !

Pourtant, misère de nos jours de plus 60.000 précaires surtout dans le fond des autochtones, vieillis au village, dotés de retraites étriquées, s'accrochant à la maison paternelle, et aux aides sociales données par les maires... leurs sœurs mariables ont rejoint le mari et commencent une vie de familles nombreuses. Des aînées parfois prennent le relais pour s'occuper des orphelins qui ont perdu leur mère. Les pères qui ont survécu à la saignée de la Grande Guerre de 14/18 (13.000 morts au champ d'honneur), sont moins nombreux pour cultiver les jardins du village (« l'ortu ») ou dans les alentours... L'automobile a peu à peu relégué les cabriolets à la remise, diminué les forgerons ferrant...
C'était mon vécu quand je commençais mes études au lycée de Bastia par une année d'internat. J'ai connu la faim, mon père avait du mal à croire que l'Éducation nationale laissait les élèves souffrir. Il a dû l'admettre et il prit un petit appartement en location, mes deux frères ont échappé à ce test morbide. La Corse libérée un an avant l'Hexagone, j'ai eu droit au déferlement des boys américains et de leur débauche de matériels inimaginables et de nourritures. Le choc d'un autre monde.
Loin d'un conflit qui a divisé les « alliés » vainqueurs, Est stalinien face à l'Otan. La bombe atomique possédée par chacun d'eux, n'a laissé la place qu'à une multitude de conflits (Moyen Orient, Afrique, etc.), plus localisés. Une seule période fut un peu plus décontractée, grâce au plan Marshall qui apportait soutien, argent et marchandises pour empêcher l'Europe d'être la proie de l'URSS soviétique. Cet après-guerre n'était pas l'abondance. Il fallait du temps pour absorber les effets d'une guerre mondiale où des conflits locaux faisaient obstacles à la paix pour tous, et pour mettre en œuvre une économie libérale du « marché ».

> **À travers l'histoire de cette île, passe, comme un fil conducteur reliant les siècles et les événements, la volonté granitique de son peuple de ne jamais se soumettre ou se démettre.**

Bref, mes lecteurs connaissent ce raisonnement que je ne cesse de détailler tout au long de ces colonnes depuis des années. Mais il ne semble pas que la Corse dans son ensemble tire les conclusions qu'il faudrait. Pour étayer encore, voici un extrait de *Autunumìa*, véritable plaidoirie paru en 1971 et qui reste d'actualité :

« Le peuple corse n'est pas une communauté conjoncturelle ou artificiellement réunie sous la pression des nécessités économiques ou des événements militaires. Il est une réalité historique, charnelle. Il possède sa langue véhiculaire, son atavisme, son instinct, son comportement spécifiques. Il est enraciné depuis des millénaires dans la terre rude et belle de l'île de Corse. Leur union est indissoluble.
À travers l'histoire de cette île, passe, comme un fil conducteur reliant les siècles et les événements, la volonté granitique de son peuple de ne jamais se soumettre ou se démettre. Avant la conquête française, vingt envahisseurs et plus ont abordé ses rivages, apportés par le flux des cupidités militaires ou commerciales. L'attachement du vieux peuple à la "Sainte Liberté" et au respect de son identité profonde a créé, chaque fois, le reflux des prédateurs, sans exception.
Quelques-uns sont restés plus longtemps que d'autres parce que les Corses divisés ou inorganisés devant la force, parfois trompés par l'adresse des politiciens étrangers, souvent trahis par leurs propres notables, n'ont pu traduire comme ils le ressentaient leur sentiment historique de résistance. Mais un jour est toujours venu où leur courage a dominé la puissance, leur lucidité a fait tomber les masques et leur union confondu les traîtres.
Les divers occupants sont toujours repartis. Pourtant, à la fin de chaque aventure, beaucoup de ceux qui étaient arrivés, les armes à la main, dans les navires de l'invasion, sont restés en Corse, séduits par la magie d'une nature exceptionnelle, plus sûrement par les qualités d'un peuple qu'ils étaient venus soumettre et qui les a finalement conquis, intégrés, assimilés.
L'Histoire continue. Pas plus qu'un fleuve elle ne peut remonter son propre courant. En cette seconde moitié du XXe siècle, une fois de plus, "le peuple corse est gravement menacé dans sa force vitale, et sur le point de succomber sous le choc d'un combat où d'autres moyens, plus redoutables encore, ont remplacé le cliquetis des armes..."
Le point culminant de la crise est atteint. Après les hésitations coutumières, les divisions, les faiblesses, les aveuglements, la Corse pourtant semble se ressaisir et déjà l'on croit entendre, descendant des montagnes vers la mer, le murmure du vent qui doit engendre le reflux. L'ambition des pages qui suivent, inspirées, préparées et mises en forme par l'effort collectif des militants de l'ARC, est de démontrer au plus grand nombre possible de Corses, par une analyse lucide de la situation et une définition claire des moyens de survie, qu'ils doivent prendre maintenant leur place dans le

combat hors duquel il n'y a pas d'espoir.
Le passé de la Corse française a lentement et impitoyablement préparé l'agression du présent, à la fois générale et multiforme, que trop de Corses ne distinguent pas derrière une expansion tapageuse dont ils pensent bénéficier alors qu'elle est organisée contre eux. À son tour, l'agression d'aujourd'hui prélude minutieusement à l'exécution du grand dessein colonialiste de demain, inscrit dans les Plans et Schémas officiels de l'état français : l'élimination totale du peuple corse. Mais rien n'est sans doute perdu parce que des Corses lucides, de plus en plus nombreux et déterminés, surtout parmi les jeunes, ont compris le danger et trouvé la parade.
L'autonomie interne - en permettant la mise en oeuvre d'un programme de véritable expansion démocratique, l'ouverture de voies de développement conformes au destin économique et culturel de l'île, le dégagement de moyens financiers issus du produit, actuellement aliéné, de ses propres ressources - représente la dernière chance du peuple corse – mais une chance réelle – de poursuivre le cours de son Histoire ».

Je l'ai dit, je le redis avec force : la priorité du sauvetage de notre peuple, c'est à dire sa survie pour commencer, et son destin pour qu'il ait un avenir, exigent la reconnaissance du peuple corse et de ses droits par la loi. L'autonomie interne lui donnant les moyens exigés, à négocier avec les organismes institutionnels de l'Hexagone et d'Europe. ■

Téléphérique urbain à Aiacciu

« Démesuré et voué à l'échec »

U Levante avait alerté il y a 4 ans sur ce projet coûteux de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien : un téléphérique urbain reliant le quartier de Saint-Joseph à Mezavia, en passant par le Stilettu dans l'objectif de désengorger la circulation. Une ligne, quatre arrêts, dont un parc urbain sur le « poumon vert » de 8 hectares... défiguré puisque réclamant 10 mètres d'emprise sur un tracé de 3 km, alors que l'actuel espace boisé du site est classé. Le projet a été validé en 2018 par le Conseil des sites qui a été trompé puisqu'il était dit qu'il s'agissait de *« démaquiser (...) uniquement l'emplacement soit 3 m² de chacun des pylônes nécessaires »*... Or, le projet reste sur 10 mètres d'emprise tout au long du tracé, sans compter *« les voies d'accès de secours vers les pylônes »* (une vingtaine) ou *« l'élargissement d'éventuels cheminements existants »* alertait encore U Levante qui dénonçait une analyse pour le moins *« imprécise, voire sous-estimée »* de l'impact environnemental du projet.
U Levante s'inquiétait aussi des cônes d'atterrissage et décollage des hélicoptères desservant les urgences de l'hôpital et de l'emplacement du futur parking sous-dimensioné.
Le projet a malgré tout fait son chemin... le groupe Poma, leader de ce type de transport, a remporté le marché et la mise en construction est annoncée pour l'an prochain, l'enquête publique se terminant le 30 juin.

Un marché annoncé de 55 M€, 31 M€ d'investissements et 24 M€ pour une exploitation-maintenance sur 10 ans, soit 2,4 M€ par an, ce qui nécessite le transport de 3000 personnes par heure (1500 par sens) pour être rentable, soit des navettes toutes les 15 secondes, et surtout l'organisation d'une intermodalité pas si évidente... Le préfet Lelarge (sic) est pourtant venu au secours du projet en annonçant en 2021 la prise en compte de 70 % du coût à travers le PTIC ; et ce, sans concertation avec la Collectivité de Corse ! L'opposition *Pà Aiacciu* à la municipalité a dénoncé un coût *« disproportionné (...) qui va impacter la vie des ajacciens pendant des dizaines d'années »*, doutant de l'utilité compte tenu d'ores et déjà d'un *« parking saturé »*.

Femu a Corsica a également fait entendre sa voix, dénonçant *« un projet inutile, démesuré et voué à l'échec »*, qui n'a pas pris en compte le projet de pénétrante de la Collectivité de Corse qui vise à relier la Caldaniccia à l'hôpital. Pour Femu et le groupe municipal *Aiacciu pà tutti* le projet ne répond pas aux besoins des Ajacciens compte tenu de son emplacement et du manque de parkings : 200 places pour un flux entrant de 40.000 véhicules jour dont 7000 ciblés. Un *« coût exorbitant »* dont la CAPA ne pourra pas assumer sa part de 30 %. Le parti de la majorité territoriale rappelle que le tracé se situe sur *« une zone qui présente un triple risque »* : *« incendie, feux de forêt et habitations »* ainsi que *« technologique et industriel »* compte tenu de la proximité avec la zone commerciale de Mezavia. *« Les porteurs du projet ont-ils intégré ces risques en termes de moyens humains, de dispositifs, de moyens techniques, de respect des plans et procédures d'évacuation ? »* interroge Femu a Corsica qui craint *« une bombe à retardement sécuritaire »*.
Femu réclame *« la tenue d'un référendum consultatif local à l'échelle de la CAPA »*, et travaille sur *« d'autres pistes dont le coût ne serait pas pharaonique et dont l'utilité semble tout à fait pertinente »*.
En attendant, le parti nationaliste appelle la population à participer à l'enquête publique pour le bloquer. ■ **Arritti.**

Scola in Festa v'invita u 1ᵘ di lugliu!

Scola in Festa festighjerà a so annata sculare stu sàbatu primu di lugliu in I Fulelli. Un bell'appuntamentu chì testimunieghja di a dinàmica di l'associu è di i talenti ch'ellu cuntribuisce à fà nasce, spannendu a nostra lingua è a nostra cultura. Tante sciaccamanate à u capi d'urchestra di tuttu stu travaglione, u cantatore Felì, à i membri di l'associu chì u fàcenu campà, à l'insignanti, à l'alevi, è à i partenarii, per sta magnìfica rièscita!

"Amparàtemi à cantà"

Felì ci hà rigalatu dinù un novu dischettu «Amparàtemi à cantà» cù 22 canti scelti da u so pùblicu è arregistratu in live durante una serata à u Spaziu Carlu Rocchi in Biguglia. U purterà sin'à in Cuntinente per un giru di cantu chì si cumpierà di nuvembre 2024 à u Casino de Paris! A vi dicìamu, Felì ùn pianta mai! Pudete truvà u dischettu in streaming è nant'à tutte e piattaforme. Ne riveneremu à parlà! ■

Nata in 2001 da a vuluntà di trè giòvani chì sò andati à circà à Felì (Dumè Bordas, Natale Emmanuelli è Ghjuvan'Ghjàcumu Emmanuelli) Scola in Festa sumineghja dapoi 22 anni!
Oghje l'associu conta 350 elevi, occupa a mediateca di I Fulelli, è sparghje cultura, ballu, mùsica è cantu in tuttu rughjone è aldilà. Scola in Festa hè un arnese culturale impurtante nant'à u quale s'appòghjanu e cullettività, a cumuna di Penta di Casinca, a Cumunità di e cumune Castagniccia Casinca, è dinù a Cullettività di Corsica dapoi u 2012.
L'associu hà una cunvenzione torna cu u Cunservatoriu Henri Tomasi è u cullegiu di Fulelli. Ne prufittanu l'elevi di u cullegiu pè e discipline di ballu clàssicu è di mùsica da a sesta sin'à a terza, trè ore è mezu à settimana chì li permèttenu di prisentassi à l'esami in fin'di ciclu.
«Scola in festa mette in risaltu a lingua corsa in ogni disciplina è attività pruposta, in particulare in l'insignamentu musicale» spieca Felì, *«a lingua hè puntellu di sviluppu culturale cù u ciclu di scuperta musicale bislingua prupostu à i zitellucci sin'à 7 anni. S'ampara à leghje è à scrive a mùsica. I giòvani da 6 à 14 anni ponu raghjunghje u gruppu di cantu. Sò scumpartuti in attelli adatti à a so età. U cantu in lingua corsa hè fundamentale».*
U travagliu ch'hè statu fattu dapoi tutte st'annate cunterà tutta a so vita, per ssi zitelli ch'impàranu à tempu à esse omi è donne di stu paese di Corsica!
L'attelli sò varii, ballu clàssicu è mudernu, chitarra, pianò, viulinu, batterìa è percussioni, flautu è pìvana, svegliu musicale, cantu, cullettivu è individuale, teatru pè i zitelli è pè i maiò... anu un successu tremendu, cum'è Puppeppu, a mascotta di l'associu! È u travagliu ùn si pianta quì! Scola in Festa urganizeghja ogni annu un cuncorsu di cantu pè i zitelli. Quist'annu s'appronta pè u 22 di lugliu è si pò sempre scrìvesi.
Felì è Puppeppu anu fattu torna cantà i zitelli arregistrendu un superbiu *clip* nant'à a pieve d'Orezza, in partenariatu cù l'Acqua d'Orezza, è in gràzia à a puesìa magnìfica di Ghjàcumu Fusina (da vede nant'à pàgina Facebook di a scola).
Scola in Festa si tramuta dinù in e pievi è paesi di Corsica, da fà cantà i zitelli. Cusì in Calacuccia, hè andatu à fà cantà una trentina di pìcculi niulinchi. U Niolu induve l'associu s'hè piantatu dapoi 2 anni suminendu aldilà di a Casinca.
«Scola in Festa hè diventata un polu culturale di prima trinca pè a Casinca, a Costa Verde, a Castagniccia, a Marana è aldilà. L'impegnu infranasitu di i so attori nè face a so ricchezza» dice torna u situ di l'associu.
Allora, ùn mancate micca sàbatu a so festa per vede tuttu ciò ch'elli anu travagliatu quist'annu l'elevi! À pàrtesi di 7 ore di sera à a Mediateca di I Fulelli, ci serà da beie è da manghjà, mùsica, cantu è allegria! Evviva! ■ **F.G.**

✓ **scolainfesta.corsica**

Photo : Olivier Sanchez/Crystal Pictures.

S'hè spentu prete Valery

Arritti saluta un grande prete

Arritti prisenta e so cunduleanze afflitte à tutti i soi, parenti è amichi, à a cummunità cattòlica di Corsica, è à tutti quelli chì l'anu cunnisciutu è chì anu pussutu benefizià di a buntà d'ànima di prete Anghjulu Michele Valery. Lascia un viotu tamantu à a so parocchia in Calvi, cum'è in Borgu, Bastia è dapertuttu induv'ellu l'hà purtatu u so ministeru…
Era un omu di bè. Eccu quì u bellu umagiu di Dumènica Bianconi, presu nant'à a pàgina Facebook di a Parocchia di Calvi.

« Il était revenu de son premier séjour à l'hôpital de Bastia, en nous annonçant : *« j'ai une plaque de marbre dans la tête »*. Cette métaphore nous avait surpris et amusés : la tenait-il du médecin qui l'avait reçu ? Était-ce ainsi qu'il avait interprété ce que lui avait dit le personnel médical ? Nul ne sait... Cette image m'avait fait penser à « la légende de l'homme à la cervelle d'or » d'Alphonse Daudet. Mais, contrairement à la fable de Daudet, dans laquelle le héros épuise les réserves d'or que lui offre son cerveau, l'abbé Valery voyait croître l'emprise de cette « plaque de marbre » qui augmentait en taille et en densité.

Cette terrible nouvelle, qu'il nous avait assénée avec un calme déconcertant, presque avec détachement, a déstabilisé les paroissiens aussi bien que l'ensemble des habitants de Calvi et des alentours, et nous avons poursuivi avec lui, cahin caha, le bout de chemin qui lui restait à vivre parmi nous.

Au fil du temps, les conversations avec lui devenaient plus difficiles. *« Je ne trouve plus mes mots »* nous disait-il, et nous en étions désemparés.

Jusqu'au bout, il a voulu rester parmi les siens, nous qui l'avions adopté, et il passait de longs moments assis sur le banc du presbytère, ne manquant pas de saluer les passants, et échangeant quelques pauvres mots, avec ceux, nombreux, qui venaient le rejoindre. Au-delà de l'évocation de ces quelques souvenirs, je veux surtout vous dire qu'il ne vous a jamais oubliés : les messages que j'ai écrits sur Facebook, le 23 avril, puis le 6 mai, c'est lui qui a tenu à vous les adresser, et si certains ont reconnu ma patte, sachez que les « ingrédients », le fond du discours, étaient les siens. Il y a quelques jours encore, il me disait : *« Dominique, il faut écrire quelque chose… »*, mais il n'avait plus l'énergie d'exprimer ce qu'il voulait vous dire, et je me suis abstenue d'écrire, car je ne voulais pas que vous ayez l'enveloppe sans le contenu.

Je veux aussi dire à tous ceux qui lui avaient adressé une lettre ou une carte, qu'il en avait été très touché, et qu'il se désolait de ne pas pouvoir répondre. Nous avons trié tout ce courrier, il y a quatre ou cinq jours, et j'avais proposé de faire une réponse, mais sa mort nous a pris de court.

Je veux enfin vous dire, qu'il est parti sans souffrance, sans angoisse, sûr de sa décision de refuser tout traitement médical, prêt à la rencontre avec le Père. Chacun d'entre nous gardera le souvenir de « son » Père Valery, de la relation qu'il avait su nouer avec chacun, mais souvenez-vous surtout qu'il était prêtre, ce qu'il affirmait avec conviction, un prêtre d'un bon bois corse, sans doute du châtaignier, enraciné dans un territoire et dans une culture.

Gardez en tête le message du 6 mai : *« Je lis l'Évangile de demain, 7 mai (Évangile selon St Jean 14, 1-2), et je veux m'attarder sur le dialogue entre Jésus et Philippe :*
Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père ; cela nous suffit. »
Jésus lui répond : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne me connais pas, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père. Comment peux-tu dire : « Montre-nous le Père » ?
Qu'entend-on dans la réponse de Jésus ? Un reproche : celui du manque de confiance de Philippe, qui pourtant connaît bien Jésus. Cette confiance dont le Pape François dit : « C'est ce qui nous donne la force d'avancer chaque jour avec patience, en semant le bien qui portera du fruit ».
La foi est un chemin que nous sommes invités à emprunter, chemin de confiance, d'espérance, de vérité et de vie : c'est le chemin qui nous permet de comprendre l'intérêt que Dieu porte à chacun d'entre nous. Gardez-le en mémoire. Ayez confiance et n'ayez crainte. »

Et si nous voulons rester fidèles à son souvenir, restons fidèles à son enseignement. Il n'y a pas de plus bel hommage ! ■

Dominique Bianconi.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 26 juin 2023, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière AVFJ
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : mille euros
Siège : 23 hameau de Quercettu, 20290 Volpajola
Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : mille (1000) euros
Gérante : Madame Anna-Serena COGNETTI, demeurant 23 hameau de Quercettu, 20290 Volpajola
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, La gérante

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : AG SPORT.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : CENTRE COMMERCIAL SANTA DEVOTA, 20290 BORGO.
514363829 RCS de Bastia.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023. Monsieur STEPHANE GRAVINI, demeurant n°1000 ROUTE DE MONTE LIEU DIT CASTAGNU 20290 MONTE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. LE LIQUIDATEUR

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché :
Transport d'œuvres d'art dans le cadre de l'exposition A Cultura Paolina - Musée Pasquale Paoli de Merusaglia (Corse)
Numéro de référence : 2023-8DP-0182
Date limite de remise des offres :
Mercredi 19 juillet 2023 à 12h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2023

JFK LOCATIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT ORENAGGIO
20169 BONIFACIO
810 147 439 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2020, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

AVIS

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de RIVENTOSA
Type de Numéro national d'identification : SIREN
N° National d'identification : 212002604
Ville : Riventosa - Code Postal : 20250
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp
Identifiant interne de la consultation : RIV-AC 2023-01
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : M CESARI Marcellu
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de consultation
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : 26 juillet 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité Territoriale. Commune
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Accord-cadre mono-attributaire de Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'ancien bâtiment du PNRC - Casa Pastureccia
Code CPV principal
Descripteur principal : 71240000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : 2ème procédure - Le présent accord-cadre attribué à un seul titulaire a pour objet la réalisation d'un diagnostic et de missions de maitrise d'oeuvre pour des travaux de mise-en-sécurité et de réhabilitation à réaliser sur l'ancien bâtiment du PNRC afin d'y installer la Casa Pastureccia (Maison des Initiatives Pastorales), des bureaux administratifs et un Accueil Petite Enfance
Mots descripteurs : Etude , Prestations de services , Maîtrise d'oeuvre ,
Lieu principal d'exécution du marché : RIVENTOSA
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée (H.T.) : 150000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 21/06/2023

Dolu

S'hè spentu Ghjuvan'Petru Belgodere

S'hè spentu in Biguglia u 21 di ghjugnu u nostru amicu, Ghjuvan'Petru Belgodere. Avìa 74 anni. Militente di Femu a Corsica, Ghjuvan'Petru Belgodere era Espertu in a custruzzione, di mistieru. Musicante, inamuratu di a so ìsula, hà scumbattutu fin'à l'ùltimu contr'à una longa malatìa, ma li dava di pettu è truvava forza pichjendu in a so batterìa... Arritti manda cunduleanze afflitte à i soi, Josette a so sposa, e so figliole Sèverine è Dorastella, u so fratellu Saveriu Belgodere, tutti i soi, parenti è amichi. Ch'ellu riposi in pace. ■

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica